

Document de présentation de la scolarisation

L'association "Diégo Développement", œuvre pour la scolarisation d'enfants de Diego Suarez (Madagascar) dans le cadre de ses actions de développement.

L'un des objectifs de développement pour le millénaire est que les enfants ont droit à bénéficier gratuitement d'un enseignement primaire de qualité.

Comment y parvenir quand des états n'ont pas la volonté politique ou les ressources financières pour répondre aux besoins d'éducation de la population ?

Lorsque l'enfant n'acquiert pas les compétences élémentaires permettant d'agir comme un membre responsable de la société, ce n'est pas seulement un enfant qui sera miséreux mais le corps social tout entier.

C'est pour une question de coût que les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école. Les familles pauvres cherchent à satisfaire d'abord leurs besoins essentiels de nourriture et de logement. En général, même dans les familles les plus pauvres, on attache une grande importance à l'instruction car il y a une prise de conscience que l'enfant ne peut échapper à la misère que par la scolarisation.

C'est ici qu'interviennent les donateurs publics ou privés des pays riches. DIEGO DEVELOPPEMENT accompagne ce mouvement et à pour objectif de prendre en charge les frais liés à la scolarisation d'enfants, habitants 4 quartiers de Diego-Suarez parmi les plus pauvres pendant les 5 années d'enseignement primaire afin de les sortir de l'analphabétisme.

L'association a pour objectifs à Diégo Suarez :

de lutter contre l'analphabétisme	En finançant les cinq années d'école primaire nous nous efforçons de permettre à ces enfants de construire eux-mêmes leur propre avenir.
de sensibiliser les familles à l'importance de l'éducation	En sensibilisant les parents au fait qu'ils peuvent donner un avenir meilleur à leurs enfants en les sortant d'une vie tournée vers la survie.
de promouvoir le développement social et économique des familles	Chaque fois que possible nous associons nos deux actions de développement, le micro crédit pour la famille afin de générer un revenu d'activité professionnelle et la prise en charge de la scolarité de l'enfant.

L'Association prend en charge :

- les frais de scolarisation d'enfants pendant cinq ans (ou plus s'il y a redoublement). Ces frais de scolarisation couvrent l'inscription payante à l'école publique mais aussi le matériel scolaire, cahiers, crayons éventuellement livre.
- le regroupement des enfants une fois par semaine. Le but de ces regroupements est de faire se rencontrer les enfants qui fréquentent différentes écoles de la ville afin de développer leur curiosité par des visites comme les chantiers navals de Diego Suarez.
- La nourriture des enfants une fois par semaine. Lors de chaque regroupement les enfants sont nourris ce qui leur permet au moins un bon repas par semaine que les familles n'assurent pas toujours. Le choix a été fait de les nourrir à l'école. En effet, la distribution de nourriture directement aux enfants ne permet pas de s'assurer que cette nourriture leur revient bien.

Aller au-delà de l'école primaire ?

L'achèvement du cursus primaire ne garantit pas que les enfants aient acquis les connaissances de base. On s'aperçoit que de nombreux adultes qui ont bénéficié d'une scolarité primaire complète ne savent plus ni lire ni écrire.

Il faut donc s'interroger sur la prolongation de la scolarité pendant les 4 années suivantes jusqu'à l'obtention du BEPC malgache car à ce niveau les connaissances de base ne peuvent plus s'oublier.

L'association réunit les parents

L'éducation s'appuie sur un travail fait aussi par les parents.

Spontanément ces derniers apprécient mal le temps à consacrer à l'éducation de l'enfant et lui demande d'accomplir de nombreuses tâches ménagères, aller chercher l'eau par exemple, ou d'aider des personnes malades de la famille.

Il faut donc sensibiliser les parents sur l'effort à fournir. Même si les parents sont analphabètes, il faut qu'ils fassent réciter les leçons à l'enfant scolarisé. Le but de ces réunions c'est de créer un cercle vertueux où les parents sensibilisés vont soutenir le travail scolaire de l'enfant.

Conclusion

Il ne peut y avoir de décollage économique si les enfants ne sont pas scolarisés.

Face à un état défaillant qui n'assure pas la scolarisation de tous les enfants, la relève doit être prise par des organismes internationaux.

DIEGO DEVELOPPEMENT s'inscrit dans cette logique d'aider des enfants qui ne pourraient pas être scolarisés du fait de l'extrême pauvreté de leur famille.

Nous souhaitons que les donateurs s'engagent à financer la scolarisation sur 10 ans jusqu'à l'obtention du BEPC malgache.

Recrutement des enfants du projet	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Critères de sélection des enfants</u> • » Enfants défavorisés (orphelins, monoparentaux, famille nombreuse, confiés à autrui) • » Scolarisés en classe CP2 à CM1 ayant la moyenne supérieure ou égale à 12/20 au moment du recrutement • » Titulaires d'une copie d'acte de naissance • » Résidant dans les quartiers cibles (Lazaret, Morafeno, Scama, Tanambao) • » Acceptent d'étudier dans l'une des écoles partenaires (EPP Lazaret, EPP Morafeno, EPP Scama, EPP Avenue Pasteur) • » Enfants pris en charge ne dépassant pas 2 dans une famille • » Acceptent de suivre les cours de soutien tous les samedis après-midi (de 14h30 à 17h00) • » Les parents ou tuteurs engagés doivent honorer de leur présence l'AG ordinaire ou extraordinaire des parents convoqués par l'ODRD <ul style="list-style-type: none"> • <u>Procédures de sélection</u> • » Tout enfant satisfaisant aux critères ci-dessus pourra être sélectionné. La responsable du projet se rendra alors au domicile de l'enfant afin de juger des conditions de vie de celui-ci. • » Seuls les membres du Conseil d'Administration valident l'acceptation des dossiers
Prise en charge	<ul style="list-style-type: none"> • » <u>Inscription par les parents ou tuteurs</u> • » Les fournitures scolaires sont distribuées à chaque enfant à la rentrée • » Les frais d'inscription sont remboursés aux parents ou tuteurs sur présentation des reçus au Responsable du projet • » En cas de maladie, les parents ou tuteurs font le nécessaire et se font rembourser sur présentation des factures • » L'ODRD recrute 4 encadreurs pour assurer les cours de soutien • » Les enfants parrainés doivent assurer leur présence aux cours de soutien et aux activités parascolaires • » Le Responsable du projet assure le suivi des enfants à l'école et à domicile
Exclusion et substitution	<ul style="list-style-type: none"> • » Tout triplement entraîne l'exclusion • » Tout non respect de l'engagement entraîne l'exclusion • » A chaque exclusion correspond un nouveau recrutement